

CONDITIONS GENERALES DE VENTE LA BOITE A PIZZA

1. DEFINITIONS

Dans les présentes Conditions Générales de Vente, les mots et expressions suivants auront les significations suivantes :

« **Client** » désigne le ou les internaute(s) naviguant sur le Site et effectuant une commande par téléphone ou un achat en ligne de Produits.

« **CGV** » désigne les présentes Conditions Générales de Vente de Produits sur le Site.

« **LA BOITE A PIZZA** » désigne, selon le cas, soit la société d'exploitation du restaurant sous enseigne LA BOITE A PIZZA sélectionné par le Client et auprès de laquelle la commande sera enregistrée et dont les coordonnées seront indiquées sur l'e-mail confirmant la commande et sur le ticket de caisse délivré par LA BOITE A PIZZA lors du retrait ou de la livraison des Produits, soit, de manière générale, les restaurants sous enseigne LA BOITE A PIZZA.

« **Produit(s)** » désigne le(s) produit(s) proposé(s) à la vente sur le Site.

« **Site** » désigne le site Internet accessible par le réseau Internet à l'adresse <http://www.laboiteapizza.com> proposant à la vente les Produits.

2. PORTEE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

LA BOITE A PIZZA a pour activité la vente de pizzas, et autres produits d'accompagnement, en livraison, sur place et en vente à emporter.

Les présentes CGV sont accessibles à tout moment sur le Site et s'appliquent à toutes les commandes de Produits passées par le Client sur le Site ou par téléphone auprès de LA BOITE A PIZZA.

En passant commande d'un Produit, le Client reconnaît expressément avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées sans restriction ni réserve, en cochant la case prévue à cet effet, et renonce, notamment, à se prévaloir de toute autre version ou document contradictoire, et notamment les conditions applicables pour les ventes en magasins. L'acceptation des CGV n'est en aucune façon conditionnée par une signature manuscrite de la part du Client.

LA BOITE A PIZZA se réserve le droit de mettre à jour à tout moment les CGV.

En cas de modification, il sera appliqué, à chaque commande, les CGV en vigueur au jour de la commande de Produits. Le Client est invité à consulter régulièrement les CGV afin de se tenir informé des évolutions les plus récentes.

Les données enregistrées par le Site constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

3. ACCEPTATION DES CGV

Le Client déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV avant la passation de sa Commande. Toute Commande d'un Produit sur le Site matérialise donc de la part du Client l'acceptation des présentes CGV.

4. TERRITOIRE – ZONES DE LIVRAISON

Le Client commandant par téléphone ou via le Site et qui souhaite être livré doit fournir une adresse de livraison valide située dans une zone de livraison d'un établissement LA BOITE A PIZZA.

La liste actualisée des restaurants LA BOITE A PIZZA et des villes desservies par LA BOITE A PIZZA est disponible sur le Site. Si l'adresse indiquée n'est pas desservie, le Client en est informé avant la commande.

5. PRODUITS

Les caractéristiques principales des Produits sont présentées sur le Site. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande.

Les Produits proposés à la vente au Client sont ceux qui figurent sur le Site, au jour de la consultation du Site par le Client, et dans la limite des stocks disponibles.

A défaut de disponibilité d'un Produit (notamment d'un ingrédient), LA BOITE A PIZZA s'engage à en informer le Client. Il pourra proposer au Client un produit de substitution de qualité et de prix équivalent. Le Client aura le choix d'accepter la substitution proposée ou de procéder à l'annulation de la commande contre remboursement de sa valeur.

LA BOITE A PIZZA se réserve le droit de modifier ou de retirer des Produits de la vente à tout moment, sans aucun préavis.

Il est recommandé de consommer rapidement les Produits à compter de leur retrait en magasin ou de leur livraison et de ne jamais les congeler.

Les photographies et illustrations présentées en ligne ne sont pas contractuelles.

6. PRIX

Les prix des Produits figurant sur le Site sont fermes. Ils sont exprimés en Euros et TTC (toutes taxes comprises) en tenant compte du taux de TVA applicable au jour de la commande. Tout changement de TVA pourra être répercuté sur le prix des Produits. Le tarif en vigueur est celui indiqué sur le Site lors de la passation de la commande par le Client.

Avant toute validation de sa commande, le Client est informé de façon précise du montant total de celle-ci incluant les éventuels frais de livraison.

Le prix facturé au Client est le prix indiqué sur la confirmation de commande transmise par e-mail et comprend le prix des Produits et des éventuels frais de livraison.

LA BOITE A PIZZA se réserve le droit, ce que le Client accepte, de modifier les prix des Produits à tout moment, sans autre formalité que de porter les modifications sur le Site. Ces modifications n'auront

cependant pas d'incidence sur les commandes passées avant leur entrée en vigueur.

Par ailleurs, les prix des Produits peuvent varier selon les établissements LA BOITE A PIZZA et sont clairement indiqués sur les sites marchands propres à chaque établissement LA BOITE A PIZZA.

7. MODALITES DE COMMANDE

Le Client peut prendre connaissance des différents Produits proposés à la vente sur le Site. Le Client peut naviguer librement sur les différentes pages du Site, sans pour autant être engagé au titre d'une commande.

7.1 Processus de passation de la commande en ligne

Création d'un compte

Pour commander, le Client doit créer un compte.

Lors de son inscription, le Client choisit un identifiant et un mot de passe, associés à certaines données obligatoires qui lui seront demandées et notamment son nom, prénom, adresse précise (incluant le numéro du bâtiment, d'étage, le digicode) pour une commande en livraison, numéro de téléphone portable et adresse mail.

Il appartient au Client de garder ses informations strictement confidentielles et de ne pas les communiquer à des tiers, afin d'éviter autant que possible tout risque d'intrusion de son compte client et la passation de commande à son insu par des personnes non autorisées. LA BOITE A PIZZA ne saurait être tenue responsable de toute utilisation du compte du Client par un tiers qui aurait eu accès à son identifiant et à son mot de passe de quelque manière que ce soit.

En cas de perte ou d'oubli par le Client de son mot de passe, le Client aura la possibilité de réinitialiser ce dernier et d'en choisir un nouveau en cliquant sur le lien « Mot de passe oublié » et en saisissant son adresse électronique. Le Client recevra alors un e-mail à l'adresse électronique indiquée, si elle est reconnue, lui permettant de recevoir son nouveau mot de passe.

Passation de la commande

Le Client sélectionne les Produits à placer dans son panier. Une fois son panier finalisé, il choisit son restaurant, son mode de paiement et son mode de livraison.

Le Client a la possibilité de choisir un coupon de réduction en saisissant éventuellement le code permettant de vérifier sa validité.

Le Client crée un compte ou se connecte sur son compte avec son identifiant et son mot de passe.

Le Client choisit ensuite le mode de mise à disposition de la commande en cliquant soit sur l'onglet « Je souhaite être livré », soit sur l'onglet « Je préfère venir la chercher ».

Un montant minimum de commande, variable selon les établissements LA BOITE A PIZZA, peut être imposé pour la livraison à domicile, auquel cas le Client en est informé avant le paiement de

la commande. Aucun montant minimum de commande n'est imposé pour la vente à emporter.

Le Client indique l'horaire à partir duquel il souhaite retirer ou recevoir sa commande en ligne en cliquant sur l'onglet « A partir de ... ».

S'il décide de choisir le service de retrait de sa commande, il appartient au Client de vérifier les heures de fermeture du restaurant sur la page LA BOITE A PIZZA qu'il aura sélectionné afin d'opérer ledit retrait pendant les heures d'ouverture dudit restaurant.

Le Client sélectionne son mode de règlement en cliquant sur l'icône « Sélectionner un mode de règlement ». S'il s'est connecté sur son compte et s'il a ajouté son adresse, ses coordonnées seront remplies automatiquement.

Certains établissements LA BOITE A PIZZA imposent un mode de règlement en ligne par carte bancaire via PAYBOX.

Le panier figure dans un onglet en haut à droite de l'écran et récapitule les Produits mis dans le panier, ainsi que leur quantité et le montant total de la commande.

Validation définitive de la commande

Avant de pouvoir valider sa commande, le Client doit cocher la case située en face du message « J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente », puis il valide sa commande après avoir vérifié le récapitulatif de sa commande.

La validation définitive de la commande entraîne l'acceptation par le Client de sa commande, des présentes CGV, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou de toutes autres conditions.

Jusqu'à la validation définitive de la commande, celle-ci peut être modifiée ou annulée directement sur le Site.

Confirmation de la commande

La vente ne sera considérée comme définitive et n'engage LA BOITE A PIZZA qu'après l'envoi par LA BOITE A PIZZA de la confirmation de sa commande par courriel.

Le Client est donc invité à s'assurer de sa réception et à contacter le service client par téléphone en cas de difficultés.

Aucune modification ne pourra être prise en considération après la confirmation de la commande. Le Client est tenu de régler sa commande intégralement et le prix versé ne pourra pas être restitué.

7.2 Processus de passation de la commande par téléphone

La commande par téléphone est possible en contactant le numéro correspondant au restaurant LA BOITE A PIZZA sélectionné.

LA BOITE A PIZZA demande au Client d'indiquer son code postal par téléphone afin de confirmer qu'il est bien concerné par la commande.

Le Client est invité à communiquer son numéro de téléphone ainsi que ses nom et prénom.

LA BOITE A PIZZA prend alors la commande et, le cas échéant, le lieu de livraison. LA BOITE A PIZZA annonce ensuite le prix total TTC de la commande et le délai de livraison.

Un montant minimum de commande, variable selon les établissements LA BOITE A PIZZA, peut être imposé pour la livraison à domicile, auquel cas le Client en est informé avant le paiement de la commande. Aucun montant minimum de commande n'est imposé pour la vente à emporter.

Le Client choisit enfin le mode de paiement souhaité selon les modalités de l'article 9 ci-après.

8. VENTE D'ALCOOL

La vente d'alcool n'est possible que si elle accompagne la vente d'une pizza ou d'un produit alimentaire.

Conformément aux dispositions de l'article L. 3342-1 du Code de la santé publique modifié par la loi n° 2009-879 du 21.07.2009, la vente d'alcool est strictement interdite à toute personne âgée de moins de 18 ans. Par conséquent, l'achat de tout Produit à base d'alcool est formellement interdit aux mineurs.

Une pièce d'identité pourra être demandée au Client lors du retrait en magasin ou lors de la livraison par le livreur. Dans le cas où le Client serait mineur, aucune remise de boissons alcoolisées ne pourra être effectuée, même si elles ont été préalablement payées.

9. PAIEMENT

Le Client reconnaît expressément que la passation d'une commande entraîne obligatoirement le paiement de celle-ci.

Le Client pourra régler sa commande, après validation définitive de celle-ci, soit par carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Mastercard, American Express, selon les restaurants) directement sur le Site ou par téléphone au moment de la commande, soit en espèces, carte bancaire, chèques, tickets restaurant lors de la livraison ou du retrait en restaurant.

Le choix du mode de paiement peut être variable en fonction de l'établissement LA BOITE A PIZZA.

En cas de règlement sur le Site pour les magasins proposant cette option, le Client entrera son numéro de carte, la date d'expiration de celle-ci, le nom du porteur de la carte et le cryptogramme visuel (les trois ou quatre derniers numéros inscrits au dos de sa carte bancaire).

Le paiement s'effectue via le serveur sécurisé du partenaire, PAYBOX, opérateur de paiement sécurisé. Ceci implique qu'aucune information bancaire concernant le Client ne transite via le Site. Le paiement par carte bancaire est donc parfaitement sécurisé.

Les commandes doivent être payées en intégralité. Aucune déduction de remises ou de bons de réductions que le Client n'aurait pas mentionnés lors de sa commande n'est possible.

Un ticket de caisse est remis au Client lors de la réception des Produits par ce dernier.

LA BOITE A PIZZA ne sera pas tenue de remettre les Produits commandés au Client si celui-ci ne paie pas le montant total de la commande.

10. LIVRAISONS – RETRAIT DES PRODUITS

10.1 Livraisons

Il est rappelé qu'un montant minimum de commande, variable selon les établissements LA BOITE A PIZZA, peut être imposé pour la livraison à domicile, auquel cas le Client en est informé avant le paiement de la commande.

Les frais de livraison figurent sur le Site. Ils sont calculés automatiquement lors de la commande sur le Site et apparaissent sur le récapitulatif de la commande avant la validation de celle-ci par le Client.

Le Client devra être muni impérativement de son numéro de commande figurant sur l'e-mail de confirmation de la commande.

La livraison de la commande des Produits intervient à l'adresse de livraison indiquée par le Client dans un délai aussi court que possible et communiqué par LA BOITE A PIZZA au Client lors de la confirmation de la commande, qui s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les Produits dans les délais annoncés.

Si le Client n'est pas présent pour réceptionner la livraison des Produits commandés à l'adresse indiquée lors de la commande, celle-ci sera remportée et LA BOITE A PIZZA ne remboursera pas le prix de la commande et facturera au Client la totalité de la somme correspondant aux achats.

10.2 Retrait en point de vente

Le retrait des Produits, directement en magasin, ne peut se faire qu'à partir de l'heure d'ouverture de LA BOITE A PIZZA et avant l'heure de fermeture ou l'heure de fermeture du service retrait.

Les horaires d'ouverture de LA BOITE A PIZZA où le Client souhaite retirer sa commande sont disponibles sur le Site.

Le Client devra retirer ses Produits uniquement dans le restaurant qu'il aura choisi lors de la passation de sa commande sur le Site en se munissant de son numéro de commande figurant sur l'e-mail de confirmation, et ce dans le créneau horaire indiqué lors de ladite commande.

11. DROIT DE RETRACTATION

Le droit de rétractation applicable en matière de vente à distance ne peut être exercé dans le cas de la fourniture de biens qui, du fait de leur nature, sont susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement. Par conséquent, toute commande sur le Site est ferme et définitive et l'exercice du droit de rétractation est exclu.

Les commandes qui ont donc été définitivement validées, payées et livrées ou retirées en point de vente ne sont pas annulables. Aucune marchandise ne peut être ni reprise ni échangée.

12. RESPONSABILITE

LA BOITE A PIZZA s'engage à assurer un accès au service de prise de commande en ligne optimal ; toutefois, il ne sera pas tenu d'assurer le fonctionnement du Site, ni du service de prise de commande en cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence.

LA BOITE A PIZZA ne saurait voir sa responsabilité engagée pour une utilisation des Produits non conformes à leur destination.

LA BOITE A PIZZA décline, en outre, toute responsabilité en cas d'interruption du Site, de survenance de bugs ou d'erreurs de fonctionnement, ainsi qu'en cas de dommages, directs ou indirects, quelles qu'en soient les causes, origines, natures ou conséquences, provoqués à raison de l'accès de quiconque au Site ou de l'impossibilité d'y accéder, y compris les risques inhérents à l'utilisation du réseau Internet, tels que perte de données, intrusion, virus, rupture du service ou tout autre risque assimilé.

13. DONNEES PERSONNELLES

Le renseignement des données personnelles collectées dans le cadre de la vente à distance est obligatoire, ces informations étant nécessaires pour le traitement et la livraison des Produits, ainsi que pour l'établissement des factures. Ces informations sont strictement confidentielles.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires de LA BOITE A PIZZA chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes sur acceptation expresse du Client.

Ces données sont traitées conformément à notre Charte de la Protection des Données disponible sur notre Site. Ce document peut aussi être demandé à dpo@goupefffinance.com

14. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du Site est la propriété exclusive de SOCOREST – SOCIETE DE CONCEPTS DE RESTAURATION (381 948 975 RCS Montpellier) et est protégé par les lois françaises relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu ainsi que des marques et logos déposés est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

15. RECLAMATIONS ET GARANTIES

LA BOITE A PIZZA s'engage à ce que les Produits livrés soient conformes à la commande enregistrée.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra formuler sa réclamation concernant les Produits retirés dans les restaurants LA BOITE A PIZZA ou livrés dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures après le retrait ou la livraison desdits Produits, auprès de l'établissement LA BOITE A PIZZA concerné via l'onglet « Contact » du Site.

Passé ce délai et à défaut d'avoir respecté cette formalité, les Produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent et aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée par LA BOITE A PIZZA.

15.1 Garantie légale de conformité

Conformément à l'article L. 217-4 du Code de la consommation, LA BOITE A PIZZA livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

LA BOITE A PIZZA répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Selon l'article L. 217-5 du Code de la consommation : « *Le bien est conforme au contrat :*

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- *s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;*
- *s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;*

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté ».

Selon l'article L. 217-12 du Code de la consommation, l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du Produit.

15.2 Garanties des défauts de la chose vendue

LA BOITE A PIZZA est également tenue de la garantie légale des vices cachés affectant les Produits livrés et les rendant impropre à l'usage auxquels ils sont destinés, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code civil, à la condition que le Client fasse la preuve du défaut caché et qu'il agisse dans le délai de deux ans à compter de la découverte du vice caché (article 1648 du Code civil).

Si le Client décide de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente.

16. INFORMATION PRECONTRACTUELLE – ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la conclusion du contrat, d'une manière claire et compréhensible, des présentes CGV et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L. 111-1 à L. 111-8 du Code de la consommation, et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Produits ;
- le prix des Produits TTC et des éventuels frais annexes ;
- en l'absence d'exécution immédiate, le délai auquel LA BOITE A PIZZA s'engage à livrer les Produits ;
- les informations relatives à l'identité de l'établissement LA BOITE A PIZZA (raison sociale, adresse, coordonnées téléphoniques et électroniques) ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- les fonctionnalités du contenu numérique, et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives au droit de rétractation, étant précisé qu'un tel droit ne peut être exercé en cas de denrées périssables.

17. INTEGRALITE DU CONTRAT

Les présentes Conditions Générales de Vente, les Conditions Générales d'Utilisation du Site et la Charte de Protection des Données Personnelles (ces deux derniers documents sont disponibles sur le Site) forment un ensemble contractuel et constituent l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre les parties.

18. MEDIATION

Conformément aux articles L. 616-1 et R. 616-1 du Code de la consommation, et si la demande du Client auprès de LA BOITE A PIZZA n'a pas abouti, celui-ci est averti que d'autres voies de recours s'offrent à lui et, en particulier, le recours à la médiation.

Le Client pourra ainsi adresser sa demande de règlement amiable de son différend gratuitement à la Fédération Française de la Franchise (FFF) / Médiation Franchise-Consommateurs (MFC) à l'adresse postale suivante : Fédération Française de la Franchise / Médiation Franchise-Consommateurs, 29 boulevard de Courcelles – 75008 Paris (Tel : 01 53 75 22 25) ou par mail : info@franchise-fff.com (avec comme objet : « Médiation Franchise-Consommateurs »).

Les modalités de saisine de la Commission MFC et autres informations pratiques sont disponibles sur le lien suivant : <http://www.franchise-fff.com/fff/mediation-franchise-consommateurs.html>

Ainsi, le Client est informé, d'une part, que la saisine de la Commission MFC s'effectue après avoir envoyé un courrier en LRAR au point de vente et après information du service clients quant au différend et, d'autre part, que la saisine de la Commission MFC s'effectue via un formulaire de rétractation, dans un délai d'un mois, si le Client n'est pas satisfait de la réponse apportée par le commerçant ou s'il ne reçoit aucune réponse.

Par ailleurs, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne. Cette plateforme est accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>

19. DROIT APPLICABLE – LITIGES

Les présentes CGV sont régies et soumises au droit français.

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, interprétation, exécution ou résiliation, leurs conséquences et leurs suites, et n'ayant pas pu faire l'objet d'un règlement à l'amiable, seront soumis aux tribunaux français compétents dans les conditions de droit commun.